

25 ans

AQVE

25 avril 2019 | Centre Mont-Royal



LA VÉRIFICATION DILIGENTE EN ENVIRONNEMENT :  
UN OUTIL DE GESTION DE RISQUE

25

ans  
ième colloque  
avril 2019

**PROGRAMME**



25 avril 2019  
Centre Mont-Royal



LA VÉRIFICATION DILIGENTE EN ENVIRONNEMENT :  
UN OUTIL DE GESTION DE RISQUE

25 ans  
1<sup>ère</sup> colloque  
avril 2019

## OBJECTIFS

La vérification diligente en environnement constitue un outil de gestion du risque financier et légal relié à une propriété immobilière dans le cadre d'une transaction et/ou d'un financement. Effectuée par des professionnels en environnement, elle permet d'avoir un portrait clair de la situation environnementale et légale d'une propriété ou d'une entreprise à acquérir.

La vérification diligente peut être réalisée seulement par des professionnels en environnement ou en collaboration avec d'autres types de spécialistes, tels que des avocats spécialisés en droit de l'environnement ou des professionnels en bâtiments, selon la nature des mandats et des propriétés à l'étude.

Idéalement constituée d'un mixte de mandats d'évaluations environnementales de site ainsi que de vérifications de conformité légale et environnementale pour les sites industriels, elle constitue un véritable outil de gestion de risque pour les entreprises qui désirent se prémunir contre des vices cachés environnementaux. De plus, les entreprises devant de plus en plus être transparentes auprès des conseils d'administration, des assureurs et des institutions financières, la vérification diligente devient un outil nécessaire.

Que ce soit en ce qui concerne les obligations de permis environnementaux, les risques de contamination de terrains, le niveau de conformité des opérations et équipements de l'entreprise, la vérification diligente en environnement constitue un pare-feu très important contre les problèmes légaux, financiers et d'assurabilité dus à des risques de contamination de terrains, et à des non-conformités majeures provoquant, des contaminations, des nuisances ou autres impacts possibles sur les milieux écologiques ou les propriétés avoisinantes.

Le colloque 2019 de l'AQVE vous plongera dans les différentes méthodes utilisées et les façons de faire des professionnels en environnement, des juristes et des assureurs et dans les études de cas de financement bancaire, de couverture d'assurance et d'acquisition.

## COMITÉ ORGANISATEUR

Jacques Labonté  
Le groupe Gesfor Poirier, Pinchin

Pierre Lupien  
Directeur général de l'AQVE

Lyne Major  
Secrétariat de l'AQVE

## BARREAU DU QUÉBEC

### ACCRÉDITATION EN COURS

Une demande d'accréditation de la formation continue est en cours.





25 avril 2019  
Centre Mont-Royal



**MODÉRATEURS : À CONFIRMER**

8 h 00      Accueil des participants & Visite des exposants

9 h 00      **Mot de bienvenue**  
M. Eric Morissette, M.Sc. Env., EESA®  
Président de l'AQVE

9 h 15      **Plénière : EESA® et VEA®**  
**Les incertitudes des vérifications diligentes en environnement**

*Conférencière: Odette Nadon, avocate (Sodavex)*

**DESCRIPTION**

La vérification diligente en environnement est un processus primordial à déployer lors de l'acquisition d'une entreprise, un refinancement bancaire ou pour l'obtention d'une couverture d'assurance. Il s'agit d'un principe d'évaluation de risque robuste qui sert à évaluer la qualité d'une propriété ou entreprise, et à identifier les lacunes de gestions environnementales permettant de diminuer les risques environnementaux, légaux ou financiers.

Malgré tout, des incertitudes subsistent toujours en lien avec les limites technologiques et économiques des vérifications effectuées ainsi qu'avec les flous dans certaines réglementations, telles que les milieux humides, ce grand mystère. Cette présentation fera état des aspects juridiques de la vérification diligente en environnement en exposant des cas pratiques en lien avec des problématiques de contamination de terrains ou de conformité environnementale qui étaient justement passée par ce processus de vérification.

**BIOGRAPHIE**



**Odette Nadon** fournit aux clients des conseils et services juridiques, les aide à élaborer des stratégies de gestion des risques environnementaux ainsi qu'à planifier et à exécuter des dossiers de conformité. Elle conduit des litiges environnementaux complexes tels les recours collectifs.

Odette travaille sur les aspects environnementaux de différentes opérations mettant en cause des milieux humides, des cessions de certificats d'autorisation, des démantèlements d'installations industrielles et pétrolières et le réaménagement de sites contaminés (brownfields).

Ses formations juridique et scientifique ainsi que ses nombreuses années d'expérience dans le secteur font d'Odette une véritable référence en droit environnemental. Ainsi a-t-elle participé à maintes reprises à l'organisation de mesures d'urgence et dans la mise sur pied de programmes de prévention en cas de catastrophes écologiques.



25 avril 2019  
Centre Mont-Royal

10 h 15 Pause-santé et visite des exposants

10 h 30 EESA® et VEA®  
La vérification diligente en environnement : un outil de gestion du risque financier dans le cadre d'acquisition ou de fusion à l'international

*Conférencier : Carl Ruest, géologue, EESA® (Tetra Tech)*

**DESCRIPTION**

Au fil des ans, Tetra Tech a réalisé de nombreux projets de vérification diligente en environnement tant au Québec qu'à l'international. Grâce à trois études de cas, nous exposerons l'objectif ultime de cette vérification, soit identifier les risques environnementaux et financiers afin de proposer une solution adaptée pour mitiger ces risques et favoriser la conclusion d'une transaction.

La première étude de cas présentera un projet d'envergure internationale récemment réalisé dans le cadre de la vente, par une firme québécoise, de plus de 25 sites industriels situés à travers le monde. La vérification diligente dans ce contexte particulier a amené son lot de défis, notamment des enjeux environnementaux soulevés pour chacun des sites et ayant fait l'objet d'un processus de priorisation systématique, ainsi que des livrables destinés aux acheteurs internationaux devant répondre aux différentes législations applicables. Un portrait clair et distinct des risques propres à chacun des sites, de même que celui des mesures de mitigation proposées et des coûts financiers associés, a dû être dressé.

La deuxième étude de cas survolera un site industriel situé dans l'état de New York aux États-Unis, cette fois dans le contexte d'acheteurs québécois. Les vérifications de diligence raisonnable déployées par Tetra Tech ont permis d'identifier des risques environnementaux significatifs. Nous proposerons un aperçu de la méthode d'évaluation et l'approche de quantification des risques préconisée et un regard sur les solutions techniques proposées pour mitiger ces risques et les mécanismes financiers (ex.: compte en fidéicomis) mis en place pour gérer les risques et permettre au client d'aller de l'avant avec cette acquisition.

La troisième étude de cas exposera l'exemple, plus local, d'un site commercial reconnu qui fera probablement resurgir des souvenirs d'enfance à plusieurs. L'une des particularités de ce mandat est l'implication de services multidisciplinaires (bâti-ments, structures et environnement), et ce, dans des délais « irraisonnables ».





## BIOGRAPHIE



**Carl Ruest** est membre de l'Ordre des Géologues du Québec (OGQ) et est Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®). Il est également membre de l'Association of Professional Geoscientists of Ontario (APGO), à titre de « Qualified Person » (QP) c'est-à-dire habilité à réaliser et à attester des études de caractérisation environnementale en Ontario.

Après un passage dans le domaine de l'exploration minière, Carl a par la suite principalement évolué dans le domaine de l'évaluation environnementale (ÉES Phase I, II et III).

Depuis les dernières années, il évolue à titre de chargé de projet en environnement au sein de l'équipe de Tetra Tech à Montréal où il y a développé une solide expérience en termes de travaux de réhabilitation environnementale et piloté plusieurs mandats de captage de l'eau souterraine affectée par différents types de contaminants, notamment des solvants chlorés.

Au fil des ans, Carl a aussi acquis une expérience unique dans le domaine de la revue diligente en environnement en étant impliqué dans de nombreux projets d'envergure, autant à l'international qu'à l'échelle locale. À ce titre, il est familier avec les nombreux défis et les enjeux inhérents à tout mandat de revue diligente en environnement, quel que soit l'ampleur que soit le projet.

11 h 30

**EESA® et VEA®  
Vérification diligente et diligence raisonnable en matière  
d'environnement : Jusqu'où pousser la démarche ?**

*Conférencier : Robert Daigneault, avocat (Daigneault Avocats)*

## DESCRIPTION

La vérification diligente en environnement peut sans aucun doute, mais à certaines conditions, permettre de fonder une défense de diligence raisonnable contre des sanctions administratives (pécuniaires ou autres) ou contre des poursuites pénales ou civiles. Encore faut-il que cette vérification soit menée de manière adéquate. De plus, à elle seule, elle ne suffit pas.

La présentation examinera, en matière d'environnement, les différents risques contre lesquels un exploitant doit se prémunir, au plan légal : il peut s'agir du risque d'accident technologique, du risque d'infraction ou de manquement à la loi, du risque de réputation, ou encore celui d'un voisinage sensible ou hostile. On passera en revue ce qui est généralement pris en considération par les tribunaux administratifs, pénaux ou civils pour accueillir une défense de diligence raisonnable, en prenant appui sur des cas réels fondés sur la jurisprudence récente.

De là, les participants sont invités à dégager les éléments d'une vérification diligente en environnement permettant de réduire l'exposition de l'entreprise aux conséquences légales de ces incidents, ainsi que des suites nécessaires à donner à une telle démarche.

Enfin, la présentation aborde la question de la confidentialité d'un rapport de vérification environnementale face aux inspections, aux enquêtes et aux poursuites.



25 avril 2019  
Centre Mont-Royal



## BIOGRAPHIE



**Me Robert Daigneault** oeuvre dans le domaine de l'environnement depuis plus de 45 ans d'abord comme biologiste, puis comme gestionnaire et ensuite comme avocat. Après avoir agi comme avocat au ministère de l'Environnement du Québec, puis comme associé d'un cabinet d'avocats de Montréal, il fonde en 2001 son cabinet spécialisé en droit de l'environnement, des ressources et du territoire. Il représente et conseille une clientèle variée d'entreprises industrielles et commerciales sur diverses questions allant de la gestion de matières dangereuses à la conservation des milieux humides, en passant par les questions de sols contaminés et d'aménagement du territoire.

Il est titulaire du prix Georges-Préfontaine 1994-95 de l'Association des biologistes du Québec, « fellow » de l'Ordre des Administrateurs agréés du Québec et avocat émérite (« Ad. E. ») du Barreau du Québec.

Auteur de plusieurs articles et conférences ainsi que d'ouvrages de référence en droit de l'environnement, il est notamment formateur de candidats aux titres de vérificateur environnemental agréé et d'évaluateur environnemental de site agréé à l'Université de Sherbrooke. Il est l'un des fondateurs de l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) et de l'Association canadienne de vérification environnementale (ACVE), dont il a été l'un des premiers administrateurs.

12 h 30

Dîner

A graphic with a green background. On the right, there is a close-up of a green maple leaf with water droplets, partially overlapping a globe of the Earth. The AQVE 25 ans logo is visible in the bottom right corner of the graphic.

## HOMMAGE AUX BÂTISSEURS

**Au coeur de ses 25 ans, l'AQVE a su compter sur l'implication de bénévoles pour son ascension.**

**Nous leur rendons hommage pendant la journée.**





25 avril 2019  
Centre Mont-Royal



LA VÉRIFICATION DILIGENTE EN ENVIRONNEMENT :  
UN OUTIL DE GESTION DE RISQUE

25 ans  
ième colloque  
avril 2019

## CONFÉRENCES SIMULTANÉES

13 h 30 EESA®

Contaminants dans l'air interstitiel  
du sol et du roc

Conférencier : **Jean Paquin**, ing. EESA® (Sanexen)

### DESCRIPTION

On se soucie de la qualité des sols, de l'eau et de la présence de matières réglementées lors d'une évaluation environnementale de site, mais qu'en est-il de la qualité de l'air interstitiel présent dans les dépôts meubles et le socle rocheux?

De nombreux composés gazeux peuvent être présents et peuvent présenter des risques au niveau de la santé humaine et de l'environnement ou représenter des nuisances. À titre de professionnels dans notre domaine, il est important d'être à l'affût de telles situations. Outre les cas bien connus de composés organiques volatils chlorés ou non chlorés comme de l'essence ou du PCE de nettoyeurs à sec, il y a des situations où l'on retrouve dans l'air interstitiel des concentrations problématiques de sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S), d'ammoniac (NH<sub>3</sub>), de méthane ou de radon pour ne nommer que quelques substances. Ce genre de problème n'est pas toujours identifié à partir des analyses de sols et d'eau souterraine.

Des exemples sont présentés pour une dizaine de cas dans lesquels seront couverts les causes, les méthodes d'investigation, les nuisances dues à des odeurs, les méthodes d'échantillonnage et d'analyse, les guides à respecter au niveau de l'intrusion ou de l'infiltration de vapeurs dans les bâtiments et les méthodes de contrôle, de mitigation et de réhabilitation.

À titre d'exemple, tout comme dans le cas des réseaux d'aqueducs et d'égouts, des réseaux de gaz naturel ne sont pas complètement étanches. Jusqu'à 1 % du gaz naturel ne se rend pas à destination et des accidents se produisent occasionnellement.

Un tour d'horizon des règles de l'art dans ce domaine sera fait et des références pertinentes seront fournies.

VEA®

Diligence raisonnable environnementale et gestion de risque lors de financement à l'international

Conférencier : **Nathalie Fortin**, ing., M.Env. (WSP)

### DESCRIPTION

Madame Fortin et son équipe ont complété la revue environnementale diligente des opérations et projets d'investissements de ports vrac et cargo au Gabon dans le cadre de leur financement par des banques de développement. Cette revue diligente a porté sur l'évaluation des aspects environnementaux, sociaux et santé sécurité en comparaison avec les standards locaux et internationaux (SFI, Principes de l'équateur, Banque Mondiale et Banque Africaine) afin d'identifier les écarts et évaluer les risques que représentait cet investissement. Un plan d'action a également été complété pour s'assurer les non conformités soient fermées dans un délai raisonnable. Enfin, une stratégie novatrice fut mise en place pour s'assurer d'une gestion efficace des risques environnementaux identifiés. Cette présentation portera sur le processus de suivi, ainsi que les défis et leçons apprises.

Merci  
à nos partenaires





25 avril 2019  
Centre Mont-Royal

25 ans  
1<sup>ère</sup> colloque  
avril 2019

**BIOGRAPHIE**



Monsieur **Jean Paquin** est ingénieur chimiste et biochimiste, gradué de l'Université Western à London (Ontario) en 1977. Il a travaillé pendant sept ans dans l'industrie pétrolière comme ingénieur en procédé et en protection de l'environnement. Il a œuvré à la création de Sanexen en 1985 et a été vice-président, Technologie depuis le rachat de la compagnie par les employés en 1991.

L'expérience de M. Paquin englobe le développement et l'application de technologies utilisées dans le domaine de la protection de l'environnement, plus particulièrement pour la réhabilitation de sites contaminés, le traitement d'eau et de sols et une large gamme de projets de décontamination.

M. Paquin a eu la responsabilité technique d'une centaine de projets, dont plusieurs projets d'envergure et plusieurs projets dans lesquels des technologies innovatrices ont été développées et utilisées.

**BIOGRAPHIE**



**Nathalie Fortin** est biochimiste et ingénieure chimique, et possède également une maîtrise en environnement. Elle cumule 25 ans d'expérience en gestion environnementale dans les secteurs industriel, minier, métallurgique et agroalimentaire.

Son implication tant au niveau opérationnel que corporatif, dans la gestion de nombreux mandats, projets majeurs, fusions, acquisitions et financement d'entreprises localisés sur les tous les continents, lui permet d'avoir une compréhension globale des stratégies de développement durable éprouvées pour gérer l'ensemble des enjeux et impacts environnementaux et sociaux et ce, du concept à la fermeture et réhabilitation finale. Chez WSP depuis 2016, elle agit à titre de directrice adjointe, directrice de projet et de chef d'équipe.

14 h 30 Pause-santé et visite des exposants



Merci

à nos collaborateurs







25 avril 2019  
Centre Mont-Royal

LA VÉRIFICATION DILIGENTE EN ENVIRONNEMENT :  
UN OUTIL DE GESTION DE RISQUE

25 ans  
ième colloque  
avril 2019

## PRÉSENTATION BILINGUE

14 h 45

EESA® et VEA®

Mise en application des approches d'évaluation environnementale de site et de «et d'audits de conformité environnementale dans les projets de vérification diligente.

*Conférenciers : Peter Beukema, P. Eng., EP(CEA,) EP(EMSLA) (Wood) et Antonella Tomaro, P. Eng., M. Eng., (Wood)*

### DESCRIPTION

Chaque année, Wood effectue de nombreuses évaluations environnementales de site Phases I, II et III partout au Canada, pour un large éventail de clients appartenant à divers secteurs. Wood réalise aussi un grand nombre d'audits de conformité en matière d'environnement, et de santé/sécurité pour le compte de ses clients à travers le Canada, répartis également au sein de divers secteurs d'activités. Au cours des dernières années, plusieurs de nos clients ont demandé que nous combinions les compétences en matière d'évaluation environnementale de site et de vérification de conformité au sein d'un même projet de vérification diligente. Ceci implique une vaste gamme de compétences à l'interne. La présentation de Wood décrira l'approche utilisée et le travail requis pour atteindre, avec succès, les objectifs de nos clients sur ces types d'évaluations. Des études de cas seront utilisées pour illustrer notre approche.

### BIOGRAPHIE



**M. Peter Beukema** est ingénieur professionnel et diplômé du programme coopératif en génie civil de l'Université de Waterloo (1984). Il est devenu ingénieur professionnel en 1986.

Peter possède une vaste expérience en conformité réglementaire, dans les domaines de l'environnement et de la santé/sécurité, dans chacune

des provinces canadiennes, et il a aidé un grand nombre d'organisations des secteurs gouvernemental, pharmaceutique, chimique, énergétique, minier, de la santé et de l'automobile au Canada.

Peter est membre de l'Association canadienne de vérification (ACV) et a été l'une des 58 personnes au Canada à avoir reçu, en 1996, le titre de vérificateur environnemental certifié (CEA) par l'entremise d'une clause de droits acquis. En 2000, il a obtenu le titre d'auditeur principal des systèmes de gestion de l'environnement (APSGE). Peter est membre du conseil d'administration de l'ACV depuis 2011. En 2015, il est devenu vice-président de l'ACV et depuis 2017, il occupe le poste de président de l'association.

### BIOGRAPHIE



**Mme Antonella Tomaro** est une ingénieure civile cumulant 21 années d'expérience. Diplômée de l'Université de Concordia en 1996 et possédant une maîtrise en génie civil, elle a été impliquée dans de nombreux secteurs du génie-conseil liés à l'environnement, y compris la conception et la gestion de projets.

Elle possède une vaste expérience en gestion de projets industriels d'envergure dans l'industrie de l'aluminium, tant au Québec qu'aux Émirats arabes unis. Dans les dernières années, ses aptitudes de gestionnaire de projets majeurs l'ont menée à occuper des postes de direction pour plusieurs firmes d'experts-conseils en environnement.

Mme Tomaro occupe actuellement le poste de directrice des opérations chez Wood – Solutions en environnement & infrastructure. À ce titre, elle est responsable du rendement global des quatre bureaux de Wood au Québec, y compris la gestion du groupe d'évaluation environnementale de site situé à Dorval.

15 h 45

Retour sur la journée – Mot de clôture – Cocktail

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 19 avril 2019**

Le prix comprend les frais d'inscription, les pauses, le déjeuner, le cocktail, ainsi que les actes du colloque qui vous seront envoyés par courriel le jour précédant le colloque. Les prix indiqués incluent les taxes. (TPS 1141314476 | TVQ 1018455141)

**MEMBRE AQVE ET AGRÉÉ :**      **NON-MEMBRE :**  
Avant le 29 mars 2019 : 321,93\$      Avant le 29 mars 2019 : 574,88 \$  
Après le 29 mars 2019 : 390,92 \$      Après le 29 mars 2019 : 643,86 \$

**ÉTUDIANT** (à temps complet. Preuve étudiante requise.) : 183,96 \$

## NOTES :

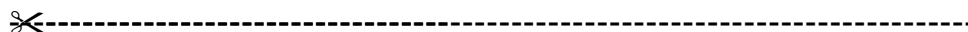
La participation à ce colloque permet d'obtenir 6 heures de crédits pour le maintien ou le renouvellement de l'agrément des VEA® et des EESA®.

## POLITIQUE D'ANNULATION

Toute annulation d'inscription doit être faite par écrit (courriel et fax sont acceptés). Les frais suivants seront exigés ou retenus dans le cas où l'annulation aurait lieu :

- ◇ **le dernier jour ouvrable ou le jour même :**  
100% des frais d'inscription;
- ◇ **2 à 5 jours ouvrables** avant la tenue de l'activité :  
50% des frais d'inscription;
- ◇ **absence non signalée :**  
le participant est tenu d'acquitter la facture.

Les substitutions de participants sont acceptées sans frais



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION COLLOQUE ANNUEL 2019

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Suite : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_

### CHOIX D'INSCRIPTION :

#### MEMBRE AQVE ET AGRÉÉ :

Avant le 29 mars 2019 : 321,93 \$

Après le 29 mars 2019 : 390,92 \$

#### NON-MEMBRE :

Avant le 29 mars 2019 : 574,88\$

Après le 29 mars 2019 : 643,86 \$

ÉTUDIANT (à temps complet. Preuve étudiante requise.) : 183,96 \$

ALLERGIES / DIÈTE SPÉCIALE : \_\_\_\_\_

### PAIEMENT :

Chèque       Carte de crédit  
(Libellé au nom de l'AQVE)      (Visa ou MasterCard)

Numéro de la carte de crédit : \_\_\_\_\_

Date d'expiration (MM/AAAA) : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Nom du détenteur : \_\_\_\_\_

Signature du détenteur : \_\_\_\_\_

## LIEU DU COLLOQUE

Centre Mont-Royal  
2200, rue Mansfield  
Montréal (Québec) H3A 3R8



**Métro Peel**



**INSCRIPTION EN LIGNE  
AU COLLOQUE :**

**INSCRIPTION EN LIGNE**

**- DU NOUVEAU CETTE ANNÉE! -**

UN SERVICE DE COVOITURAGE EST  
À VOTRE DISPOSITION

**covoiturage.ca**

Faire parvenir votre formulaire d'inscription accompagné de votre paiement à :

2030, boul. Pie-IX, bureau 403, Montréal (Québec) H1V 2C8

Tél.: 514 355-8001 | Téléc.: 514 355-4159 | aqve@spg.qc.ca | www.aqve.com



25 ans

AQVE

25 avril 2019 | Centre Mont-Royal



LA VÉRIFICATION DILIGENTE EN ENVIRONNEMENT :  
UN OUTIL DE GESTION DE RISQUE

25

ans  
ième colloque  
avril 2019

**Association québécoise de vérification environnementale**  
2030, boul. Pie-IX, bureau 403, Montréal (Québec) H1V 2C8  
Tél. : 514 355-8001 | [aqve.com](http://aqve.com) | [aqve@spg.qc.ca](mailto:aqve@spg.qc.ca)